

Sur le "modèle keynésien minimaliste"

Angel Asensio

▶ To cite this version:

Angel Asensio. Sur le "modèle keynésien minimaliste". 2009. halshs-00496937

HAL Id: halshs-00496937 https://shs.hal.science/halshs-00496937

Preprint submitted on 1 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur le "modèle keynésien minimaliste"

Angel Asensio* Avril 2009

Résumé

L'article montre que dans la "sphère réelle" du modèle proposé par Laurent Cordonnier (*Economies et Sociétés*, Série PE n°37, octobre 2005), la possibilité d'un équilibre de sous emploi keynésien est contrariée par l'équation (4) du fait qu'elle conserve le "second postulat classique" rejeté par Keynes. Les équations (4) et (10) doivent par conséquent être modifiées "pour que la modélisation de la théorie générale reste conforme à son projet" (ce qui lève par ailleurs l'indétermination des prix). L'article de Laurent Cordonnier laisse ensuite penser que la neutralisation de l'"effet Keynes" ("substitut à la loi de Say" assurant le plein emploi dans la version du modèle articulant les "sphères" réelle et monétaire) n'est possible que dans les cas où l'offre de monnaie varie de conserve avec la demande transactionnelle, ou si la fonction de demande de monnaie est "expurgée du motif de transaction", ce qui limiterait la portée de la théorie Keynésienne du sous emploi à ces configurations particulières. Nous rappelons les arguments de la *Théorie Générale* selon lesquels l'"effet Keynes" peut aussi être inopérant en dehors de ces conditions particulières, et précisons la nature de l'équilibre keynésien de sous emploi.

Classification JEL: B22; E12; E24

Mots clés: Demande effective; chômage involontaire, Keynes.

Université Paris 13 (CEPN, UFR d'économie, avenue J.B. Clément, 93 430 Villetaneuse, France. asensio.angel@univ-paris13.fr

Sur le "modèle keynésien minimaliste"

Angel Asensio

CEPN, Université Paris 13

L'article de Laurent Cordonnier (2005) part de l'idée que l'"effet Keynes" a des effets dévastateurs pour la *Théorie Générale*, mais qu'à y regarder de près, ledit effet serait infondé, même quand les prix et salaires nominaux sont flexibles, parce que la quantité de monnaie mise en circulation par le système bancaire épouserait l'évolution de la demande de monnaie de transaction, de sorte que le taux d'intérêt n'aurait nullement tendance à baisser en cas de sous emploi.

L'article considère dans un premier temps la "partie réelle" du modèle, en s'inspirant de Kakecki, à l'instar de travaux plus récents portant sur la contrainte de débouchés et le formalisme du principe de la demande effective (Lavoie 2003, Dalziel & Lavoie 2003 notamment). L'étude porte sur la détermination de l'emploi et des salaires réels pour un montant donné de l'investissement (laissant en suspens la question de la détermination des prix et salaires nominaux), et conclut à l'indépendance des débouchés et de l'emploi par rapport aux variations des salaires que pourrait induire le chômage involontaire. Nous montrons cependant que dans la "sphère réelle" du modèle de Laurent Cordonnier, la possibilité d'un équilibre de sous emploi keynésien est contrariée par l'équation 4) du fait qu'elle conserve le "second postulat classique" rejeté par Keynes. Les équations 4 et 10 doivent par conséquent être modifiées "pour que la modélisation de la théorie générale reste conforme à son projet" (ce qui lève par ailleurs l'indétermination des prix et salaires nominaux).

Laurent Cordonnier introduit ensuite la fonction d'investissement et le marché de la monnaie (à la manière du "premier modèle" de Hicks 1937)². La discussion laisse alors penser que la neutralisation de l'"effet Keynes" ("substitut à la loi de Say" assurant le plein emploi dans la version du modèle articulant les "sphères" réelle et monétaire) n'est possible que dans les cas où l'offre de monnaie varie de concert avec la demande transactionnelle, ou si la fonction de demande de monnaie est "expurgée du motif de transaction", ce qui limiterait la portée de la théorie Keynésienne du sous emploi à ces configurations particulières. Nous rappelons les arguments de la *Théorie Générale* selon lesquels l'"effet Keynes" peut aussi être inopérant en dehors de ces conditions particulières.

L'argumentation concernera successivement 1) le rôle des salaires réels dans l'apurement du marché des biens, 2) l'indétermination des prix et salaires nominaux, 3) l'insensibilité de l'investissement par rapport aux variations des salaires, et 4) l'"effet Keynes". La conclusion apportera quelques précisions sur la nature de l'équilibre keynésien de sous emploi.

2

¹ Cette conclusion vient du fait qu'à ce stade, l'investissement est traité comme une variable exogène, ce qui le rend non seulement insensible au taux d'intérêt; qui relève de la partie monétaire prise en compte plus loin dans l'article, mais aussi aux salaires, ce qui néglige les arguments développés dans le chapitre 19 de la *Théorie Générale*

² Avec une fonction de demande de monnaie expurgée du motif de transaction.

1. Sur le rôle des salaires réels dans l'apurement du marché des biens

Dans la version à investissement exogène, le "modèle minimaliste" comprend les sept équations (numérotées 1 à 6, et 10; cf. infra) devant permettre la détermination des sept variables : *Y*, *I*, *C*, *w*, *p*, *L*, *U*. La discussion est articulée, dans un premier temps, autour de la détermination des niveaux de l'emploi, de la production et du salaire réel. Mais, contrairement à ce que laisse entendre l'auteur, l'équation (4) ne joue aucun rôle dans la détermination de ces grandeurs; elle n'intervient en effet qu'ensuite pour la détermination du chômage par l'équation (10).

Laissant momentanément de coté l'équation (10) et la détermination du chômage, les six autres équations devraient en principe permettre de déterminer les six variables restantes. D'où viendrait dans ce cas l'indétermination des prix et salaires nominaux mise en avant dans la section 2.2? Clairement du fait que, comme l'admet d'ailleurs l'auteur lorsqu'il entreprend plus loin de déterminer le chômage, l'équation (4) est, jusque là, neutralisée. C'est la raison pour laquelle l'analyse porte directement sur le salaire réel, au lieu que celui-ci soit déduit de l'articulation entre les prix et les salaires nominaux. Ainsi, bien qu'il ait admis que l'offre de biens s'adapte au niveau qu'imposent les débouchés (équations 6), conformément au principe de la demande effective, l'auteur s'engage ensuite dans une interprétation malaisée de l'ajustement du marché des biens par le salaire réel : "quel que soit le salaire nominal, les prix s'ajusteront de manière à apurer le marché des biens. En sorte que le salaire réel effectif sera tel que : Y=C+I."

Le schéma n°1 ci-dessous établit pourtant formellement que, dans le modèle en question, la production et l'emploi sont logiquement déterminés avant le salaire réel. Contrairement à ce qui est affirmé, le "drame du chômage involontaire" ne peut donc se jouer dans le jeu d'équations (4), (5) et (7), puisque l'équation (4) est encore "passive" à ce stade de l'analyse³. Il se joue en fait dans les équations (1), (2), (3), (5), (6), à partir desquelles on peut déduire les solutions des variables Y, C, I, L et w/p.

Rappel des équations du modèle: "partie réelle"

```
1) Y=F(L) \Leftrightarrow 1a) L=F^{-1}(Y)

2) C=(w/p)L

3) I=\bar{I}

4) L^{s}=L^{s}(w/p)

5) F'(L)=w/p \Leftrightarrow 5a) p=w/F'(L)

6) Y=C+I

10) U=L^{s}((w/p)^{*})-L^{*}
```

Y: produit réel, F(L) est une fonction croissante vérifiant F'>0, F''<0.

C: consommation réelle, I: investissement réel, p: indice du prix des biens

L: quantité de travail offerte, w: salaire nominal pour une unité de travail, U: quantité de travail non employée

Une variable surlignée indique que ses déterminants sont exogènes

Un astérisque indique que la variable concernée est à sa valeur d'équilibre

L'exposant s signale une fonction d'offre.

3

³ L'équation (7): $w/p=F(L)/L-\bar{I}/L$ est simplement une combinaison de (1), (2), (3) et (6).

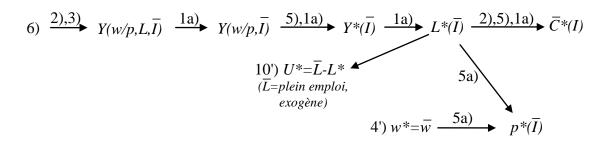
Schéma n°1 Etapes de la résolution du modèle

Il reste que cette modélisation laisse en suspens la question de la détermination des prix et des salaires nominaux.

2. Sur l'indétermination des prix et salaires nominaux

Il est bien entendu possible, et même nécessaire, dès lors que l'on considère l'implication des grandeurs monétaires dans la détermination du niveau de l'emploi, d'expliciter les relations dont dépendent les prix et les salaires nominaux. L'"activation" de l'équation (4) eut pu suffire pour cela, car elle eut permis, par inversion de la relation d'offre de travail, d'exprimer le salaire demandé en fonction de la quantité de travail employée par les firmes (compte tenu du niveau des prix, lequel dépend dans ce cas, par l'équation (5), de la productivité marginale et donc du niveau de l'emploi d'une part, et du salaire nominal d'autre part). On notera cependant que l'équation (4) est incompatible avec l'idée de chômage involontaire, car elle suppose que les salariés ajustent leur rémunération réelle à la désutilité marginale du travail quelque soit le volume d'emploi mis en oeuvre pour répondre aux débouchés (et non pas uniquement pour le volume de travail correspondant au plein emploi): ils accepteraient donc, comme un choix optimal et non comme une contrainte, de percevoir une rémunération réelle d'autant plus faible que le chômage serait élevé! Si l'on veut préserver la possibilité d'un équilibre de sous emploi involontaire, il convient donc de rejeter avec Keynes le "second postulat classique" (Théorie Générale, ch. 2). Cela requiert la modification des équations (4) et (10) du modèle. Dans le schéma n°2, le chômage est mesuré à l'aide d'un indicateur de la population active $(\overline{L}, \text{ exogène dans l'équation 10'})$, et le salaire nominal d'équilibre est provisoirement⁴ traité comme une variable exogène (équation 4').

Schéma n°2 Etapes de la résolution du modèle révisé



⁴ Nous reviendrons sur ce point à la section suivante.

Naturellement, une situation de chômage involontaire provoquée par l'insuffisance des débouchés ne peut être considérée comme un équilibre que si le chômage reste sans effet sur l'activité et l'emploi, c'est-à-dire si l'investissement et, plus largement, la demande effective, sont insensibles aux conséquences que le chômage peut induire notamment à travers la pression sur les salaires. Ce point fait l'objet des deux prochaines sections.

3. Sur l'insensibilité de l'investissement par rapport aux variations des salaires

Considérant les effets d'une baisse des salaires nominaux sur la production et l'emploi (section 1.2.), l'article de Laurent Cordonnier évoque un effet positif sur l'offre de biens et services, mais celui-ci serait cependant contrebalancé du fait qu'en l'absence de réaction de l'investissement et de la demande effective, la surproduction ferait aussi baisser les prix, de sorte qu'au final la baisse des salaires nominaux n'ayant pas eu d'effet sur les salaires réels, elle ne pourrait pas non plus stimuler la production. La "rigidité" de la demande effective que l'auteur prête à la *Théorie Générale* joue ici un rôle décisif, mais l'analyse de Keynes sur la question débouche en fait sur une conclusion différente.

Keynes distingue deux types d'ajustements (Théorie Générale, ch. 19): l'ajustement graduel (cas où la baisse des salaires nominaux est considérée comme devant se reproduire dans le futur) et l'ajustement brutal (cas où les salaires nominaux sont considérés comme diminuant par rapport à leur valeur future). S'il est possible en théorie qu'un ajustement "immodéré" des salaires nominaux aligne les rémunérations réelles sur le niveau de plein emploi (encore fautil que la brutalité de l'ajustement n'accentue pas le climat d'incertitude d'une manière qui porterait préjudice à la demande effective, à travers une baisse de l'efficacité marginale du capital et/ou une hausse de la préférence pour la liquidité et du taux d'intérêt), il est vraisemblable que dans le cas d'un ajustement graduel, la demande effective et l'emploi tendront plutôt à pâtir d'un affaiblissement de l'efficacité marginale du capital (notamment parce que la perspective de baisses futures des coûts de la main d'œuvre incite à retarder l'achat des biens d'équipements et de consommation, et parce que la propension moyenne à consommer dans la population tend plutôt à baisser quand la distribution du revenu est moins favorable aux salariés). "Il apparaît donc que, si la main-d'œuvre, en réponse à un déclin de l'emploi, offrait ses services à un salaire nominal de plus en plus bas, il n'en résulterait en règle générale aucune diminution des salaires réels; peut-être même ces salaires réels augmenteraient-ils, puisque le volume de la production tendrait à décroître" (TG, ch. 19, s. III).

Ceci invalide l'idée que la pression exercée par le sous emploi sur les salaires et les prix n'aurait pas d'influence sur le niveau de l'emploi, mais sans que l'on puisse pour autant en inférer qu'en général cette pression est à même de rétablir le plein emploi; il est même possible qu'au contraire le sous emploi s'accentue. Il reste cependant à considérer l'"effet Keynes", auquel Laurent Cordonnier dédie la 4^e et dernière section de son article.

4. Sur l'insensibilité du taux d'intérêt à la demande d'encaisses de transaction

Lorsqu'elle échoue à stimuler directement la demande effective et l'emploi, une contraction des salaires et des prix peut-elle malgré tout y parvenir indirectement, à travers une contraction de la demande de monnaie et une détente des taux d'intérêt?

Considérant la question, Laurent Cordonnier avance qu'il ne peut y avoir d'excès d'offre de monnaie: "Du seul fait que la mise en circulation de la monnaie de transaction est coûteuse pour les entreprises, il ne saurait exister d'excès de cette quantité de monnaie relativement au besoin qu'elles en ont." L'offre s'adaptant ainsi à la demande de monnaie de transaction, l'auteur en déduit qu'une dépression de la demande effective ne peut exercer de pression à la baisse sur le taux d'intérêt⁵. Ce raisonnement néglige cependant le fait que la baisse du montant des crédits bancaires est susceptible de détendre le besoin de refinancement des banques, même si l'offre et la demande de crédit diminuent de conserve, ce qui tend à faire baisser les taux des refinancements interbancaires et, par voie de conséquence, les taux des crédits bancaires. A moins qu'une intervention délibérée de la banque centrale ne compense la détente du coût du refinancement interbancaire (ce qui serait difficilement justifiable en cas de dépression), l'"effet Keynes" peut donc bien fonctionner.

Mais le raisonnement de Keynes ne s'arrête pas là, faute de quoi il eut conclut à la stabilité de l'équilibre de plein emploi. Il existe en effet d'autres obstacles décisifs à la baisse du taux d'intérêt. Nous avons fait référence plus haut aux conséquences des ajustements graduels et brutaux des salaires. De telles conséquences s'appliquent mutatis mutandis à l'ajustement du taux d'intérêt (TG, ch. 19, s. 2), et sont donc également susceptibles d'alimenter une dépression cumulative. Or la dégradation du climat des affaires et le renforcement du sentiment d'incertitude pourraient dans ce cas vraisemblablement alimenter la demande de monnaie spéculative et limiter -ou annuler- la baisse du taux d'intérêt. Rien ne garantit donc que l'"effet Keynes", si tant est qu'il opère, parvienne à suffisamment abaisser le taux d'intérêt pour que soit spontanément rétabli le plein emploi.

Conclusion

Il apparaît au final que la baisse des salaires et des prix peut fort bien aggraver la dépression qui l'a causée si elle exerce un effet déprimant sur la demande effective. Un tel phénomène est de nature à enclencher un processus cumulatif qui ne peut être stabilisé que par des facteurs institutionnels, tels que la résistance que les salariés opposent à la baisse des salaires quand il s'avère que celle-ci n'améliore nullement la situation de l'emploi, et la limite à la baisse du taux d'intérêt qu'induit l'augmentation de la préférence pour la liquidité en cas de dépression. Un équilibre Keynésien ne peut donc en théorie se concevoir que comme une situation dans laquelle le salaire nominal et le taux d'intérêt se trouvent soit à leur niveau de plein emploi (si leur ajustement n'a pas un effet dépressif sur la demande effective), soit à une valeur plancher déterminée par les facteurs institutionnels mentionnés. "Si les salaires nominaux devaient au contraire baisser sans limite chaque fois qu'on tend à s'écarter du plein emploi [...] il n'y aurait au-dessous du plein emploi aucune position d'équilibre possible tant que le taux de l'intérêt pourrait encore baisser ou que les salaires ne seraient pas nuls." (TG, Ch 21, s. 5).

Il est correct par conséquent de dire que Keynes n'explique le sous emploi involontaire que grâce à l'hypothèse de rigidité des salaires nominaux, mais contrairement à ce qu'avance le mainstream, pas pour la raison que cela bloquerait l'ajustement du marché du travail. La

_

⁵ C'est cette insensibilité du taux d'intérêt par rapport à la demande de monnaie de transaction qui explique le choix de modélisation de la fonction de demande de monnaie, expurgée du motif de transaction. Il eut cependant été plus conforme à l'argumentation de l'auteur que la fonction d'offre de monnaie varie proportionnellement au montant des transactions. Cela eut permis d'obtenir le même résultat (neutralisation de l'effet Keynes) sans faire d'hypothèse particulière sur la fonction de demande de monnaie. On peut supposer que la vocation 'minimaliste' du modèle de Laurent Cordonnier et la référence au premier modèle de Hicks ont poussé l'auteur vers ce raccourci.

rigidité des salaires nominaux est, avec la préférence pour la liquidité, un des stabilisateurs du système économique dans la *Théorie Générale*.

Références

CORDONNIER L. (2005), Economies et Sociétés, Série PE n°37, Octobre.

DALZIEL P., LAVOIE M. (2003), Teaching Keynes's principle of effective demand using the aggregate labor market diagram, *Journal of Economic Education*, 34 (4), 333-340.

HICKS, J. R. (1937), Mr. Keynes and the "Classics"; a suggested interpretation, *Econometrica*, Vol. V, n° 2. Repris in *Critical Essays in Monetary Theory*, J. R. Hicks, Oxford, Clarendon Press, 1967.

LAVOIE, M. (2003), Real Wages and Unemployment with Effective and Notional Demand For Labor, *Review of radical Political Economics*, 35 (2).

KEYNES, J.M. (1936), *Théorie Générale de l'Emploi, de l'Intérêt et de la Monnaie*. Trad. fr. : Jean de Largentaye, Paris, Payot, 1985.